

**CAPL n° 2 du 04/11/2014**  
**LISTE D'APTITUDE DE C en B**

DECLARATION LIMINAIRE CGT

Cet automne 2014, plus que tout autre depuis plus de 10 ans, est marqué par les fortes attentes sociales des salariés, des privés d'emplois, et des retraités face à un gouvernement qui a été à priori élu pour changer les orientations définies par ses prédécesseurs.

Alors que la crise frappe depuis plusieurs années l'économie française, le Président de la République, le Premier ministre et son gouvernement se servent, eux aussi, de cette « crise » pour frapper toujours plus fort sur ceux qui la subissent et servent ceux qui en sont la cause.

Pour la combattre, les mesures à prendre sont aux antipodes de celles annoncées.

Nous voulons l'arrêt des réformes engagées par l'exécutif précédent. Nous voulons l'arrêt des suppressions d'emplois. Nous voulons l'arrêt du blocage des salaires et une vraie reconnaissance des qualifications. La dégradation continue du pouvoir d'achat rend la situation de plus en plus difficile pour bon nombre de personnes. Le pouvoir d'achat demeure la principale préoccupation des salariés et des retraités. La Fonction Publique n'est pas en reste. Le point d'indice a perdu plus de 15% de 2000 à 2014 avec une inflation qui perdure et un chômage qui grimpe en flèche.

Cette dégradation se conjugue avec celle, non moins importante de la situation de l'emploi dans la Fonction Publique. Ce sont des milliers d'emplois qui vont encore être supprimés et qui s'ajoutent à tous ceux que nous avons déjà vu disparaître depuis des années.

Les personnels en ont assez de subir cette politique. Ils sauront fortement l'expliquer lors des mobilisations à venir et s'inscriront, nous n'en doutons pas, dans la lutte pour le maintien et l'amélioration des droits statutaires et des garanties collectives.

C'est contre la poursuite de cette politique qui prend pour cible les agents de la DGFIP que notre organisation avec d'autres organisations syndicales appellent les personnels à **agir le 18 novembre**.

Le nombre de promotions est en baisse d'année en année, or les promotions inter-catégorielles et les changements de grade représentaient ces dernières années le seul moyen pour les agents de la DGFIP de maintenir leur pouvoir d'achat.

C'est pourquoi la CGT dénonce cette nouvelle attaque contre les agents de la DGFIP qui représente le franchissement d'un seuil après le gel des traitements, les suppressions d'emplois et les coupes dans les crédits.

Par ailleurs nous rappelons notre opposition aux modalités actuelles de sélection car elles sont arbitraires. Même si elle peut être contestée par l'agent, la note demeure arbitraire. Quant aux avis demandés par la Direction aux chefs de service sur les postulants, leur contenu n'est communiqué ni à l'agent, ni aux représentants du personnel. C'est l'arbitraire doublé de l'opacité la plus complète. Les représentants du personnel CGT ne l'acceptent pas. Par ailleurs, dans le système actuel, avec des CAPL préparatoires à une CAPN, l'absence de rapport communiqué aux représentants du personnel pour la défense des « A revoir » et « Très bons » constitue un déni d'équité de traitement. En effet cela conduit à ce que seuls les dossiers labellisés « excellent » par les CAPL puissent être valablement examinés en CAPN, or tous les candidats remplissent les conditions pour voir leur candidature être valablement examinée au niveau national.

Nous revendiquons donc l'abandon de la liste d'aptitude dans ses modalités actuelles et son remplacement par un véritable examen professionnel qui apparaît clairement comme l'outil de promotion permettant de garantir un traitement égalitaire pour l'accès au corps supérieur face à l'arbitraire de la liste d'aptitude.

Dans l'attente, nous tenons solennellement à vous rappeler que la CGT revendique :

- Une information collective préalable à la sélection (et non un entretien individuel) donnant à tous les

candidats une information identique et évitant les dérives de présélection que peuvent constituer les entretiens individuels.

- L'établissement d'un rapport d'aptitude pour tous les postulants et non pour les seuls candidats classés « excellent », ce qui permettra aux O.S. et aux candidats de savoir réellement où les positionne réellement leur hiérarchie.
- Que l'appréciation des critères de « parcours professionnel » et « d'aptitude à la mobilité » vus dans le cadre de l'examen de la « valeur professionnelle » n'écarte pas de candidats qui auraient pu avoir un parcours spécifique.

En conséquence, la CGT Finances Publiques de l'Ardèche votera contre les listes proposées lors de cette CAP par la DGFIP eu égard au manque de lisibilité des potentiels et de la baisse du nombre de promotions.

### REPONSE DE LA PRESIDENTE

Ne répond pas aux revendications sur lesquelles elle n'a aucun pouvoir.

Elle ne pense pas que les notes soient arbitraires, les chefs de service sont sérieux.

L'avis émis par les chefs de service n'est pas demandé par la direction et non communiqué.

Seuls les dossier classés « excellent » sont examinés en CAPN : c'est la règle et heureusement.

L'examen pro existe déjà, plusieurs moyens de passer au grade supérieur : Concours, examen pro, liste d'aptitude.

En Ardèche, on fait une information collective et un entretien individuel pour ceux qui le désirent.

Sur la mobilité géographique, si un agent manifeste qu'il n'accepte pas la mobilité, il ne sera pas retenu « excellent ».

On essaie de faire le maximum pour que les agents aient la meilleure formation possible et satisfaire les besoins exprimés.

### EXAMEN DES LISTES

Potentialité nationale : 716 (3 pour l'Ardèche)

Des réunions ont été organisées à Privas, Aubenas, Tournon, 4 candidats sur 18 (8 gestion publique, 10 filière fiscale) ont sollicité un entretien individuel. 13 d'entre eux avaient déjà déposé leur candidature en 2013.

Après un rappel des conditions d'admissions et des statistiques, la liste est présentée avec deux candidats classés excellents, la présidente propose d'en rajouter deux questionne les organisations syndicales sur leur propositions et après leur refus, propose deux autres candidats.

Après discussions sur plusieurs candidats, la présidente maintient les quatre candidats proposés

### VOTES

Excellents : Pour 7 (Parité administrative + FO)  
Contre 3 (CGT – Solidaires)

Très bons : Pour 5 (Parité administrative)  
Contre 3 (CGT – Solidaires)  
Abstentions 2 (FO)

A revoir : Pour 5 (Parité administrative)  
Contre 3 (CGT – Solidaires)  
Abstentions 2 (FO)